

Ms. 3541

François Antoine Diedtmann

I + 345 ff. + I · 217 × 175 mm. · 1752 · origine incertaine

En général, manuscrit bien conservé, des traces de mouillures mis à part · Pagination originale, à l'encre, très erronée et incomplète ; foliotation récente, au crayon (les données concernant le nombre de pages dans le catalogue de Wisłocki – cf. une brève notice de ce manuscrit dans *Wisłocki II*, p. 762-763 – sont fondées sur cette pagination erronée) · Trois feuillets découpés entre les f. III et 1, un feuillet découpé entre les f. 83 et 84, un autre – entre les f. 313 et 314, et le dernier – entre les f. 332 et 333 · Pages blanches : Ir-v, IIIv, 28v, 30v, 33v, 36v, 38v, 40v, 44v, 50v, 61v, 63v, 71v, 73v, 75v, 92v, 95v, 98v, 101v, 140v, 152v, 157v, 173v, 175v, 179v, 192v, 209v, 221v, 229v, 235v, IVr-v.

Reliure en toile bleue (223 × 179 mm.) avec des ornements simples (une bordure estampée au plat initial et au plat final), quelque peu abîmée. Malgré son aspect simple, ce n'est pas une reliure de bibliothèque – il s'agit probablement de la reliure originale.

Au f. IIr, la cote d'acquisition à la Bibliothèque Jagellonne : *1878. a. 211.*, et, à côté, une inscription par une autre main : *darował Kupiec Zaczyński* [offert par le marchand Zaczyński] (le tracé de ce Z est incertain, à première vue on peut penser à un L, donc *Łaczyński*). Wisłocki précise le prénom de ce donateur : Antoni (de Cracovie). Il s'agit certainement d'Antoni Ryszard, marchand, collectionneur de monnaies et de médailles anciennes, un savant possédant une riche bibliothèque. Il a participé à l'insurrection de Janvier (1863), après quoi il s'est installé à Cracovie et a pris le nom de Stanisław Zaczyński, celui de son collègue mort au combat pendant l'insurrection (cf. *Polski Słownik Biograficzny*, tom XXXIII, Wrocław-Warszawa-Kraków, 1991-1992, p. 558-559). Au verso de la garde volante initiale, dans le coin gauche supérieur, une inscription au crayon : *739421* ; plus bas, les traces d'une autre inscription, certainement au crayon, aujourd'hui effacée ; en dessous, la cote actuelle notée à l'encre : *N. Inw. 3541.* ; et juste en bas, une autre note, à l'encre : *A. 6.*

Page de titre (f. IIIr) : *L'APPRENTIF DE L'ART DE LA GUERRE CONTINUANT SES ETUDES DANS LES TRAVAUX DE MARS PAR FRANÇOIS ANTOINE DIEDTMANN, ETUDIANT EN ART DE LA GUERRE ET EN PHILOSOPHIE. 1752.*



François Antoine Diedtmann, auteur de ce vaste traité, abordant ici des sujets variés concernant l'art militaire, est un personnage non identifié et son ouvrage paraît inédit. Dans ce cas-ci, on a probablement affaire au manuscrit original et non pas à une copie accomplie d'après un imprimé de 1752. Alors, la date de 1752 qui apparaît à la page de titre est celle de l'exécution de ce traité et celle de l'exécution du manuscrit, en même temps. D'autres témoins n'ont pas été identifiés, il se peut que ce soit le manuscrit unique.

Au f. Iir, un dessin représentant l'Auteur (agenouillé) faisant le don de son livre à Bellone, déesse de la Guerre dans la mythologie romaine. Il tient dans sa main droite un livre ouvert, portant l'inscription : L'ART DE LA GUERRE ; dans sa main gauche – un autre livre ouvert, avec l'inscription : *ARISTOTELES*. Sur une espèce d'autel, devant lequel se tient Bellone, trois livres ouverts, dont l'un intitulé LE DROIT, l'autre – L'HISTOIRE, et le dernier – LA POLITIQUE. Le tout entouré d'une bordure contenant des accessoires militaires : canons, tonneaux à poudre, tambour, etc. Juste en dessous, on peut lire : *inventé et dessiné par Franc : Antoine Diedtmann.* (f. 1r-2v) *Préface.*

Je n'aurois pas mis ici une Préface, si deux choses ne m'y auroient donné occasion ... – ... seulement par mon propre Génie et par une assiduité infatigable.

Il paraît intéressant de citer quelques passages de cette préface, qui montrent la part d'originalité de l'Auteur : « j'ai divisé tout le ouvrage en trois Livres dont le premier traite des Gens de Guerre et de leurs Evolutions ; on y trouve des Evolutions dont on s'est servi anciennement, des Evolutions dont on se sert à présent, et meme aussi quelques nouvelles, dont je me puis vanter d'être le auteur. » (f. 1r) ; « je donne à juger à chacun combien j'y ai ajouté » (f. 2r) ; « il n'y a en conscience aucune lettre écrite, ni aucune ligne tracée laquelle n'est sortie de ma main et de ma tête seule » (2r). Il y explique comment il a composé cet ouvrage, sans cacher, en même temps, la part qui est le résultat d'une compilation, ce qu'il mentionne brièvement. À la fin de cette préface, il fait l'aveu suivant : « On me pourra faire l'objection suivante ; savoir que par ce Traité je voudrois apprendre d'autres gens et leurs [sic] donner des Regles, au lieu que je devrois même encore recevoir des Regles et être enseigné. A quoi je réponds en expliquant mon but et mon intent, qui n'est que de vouloir faire voir ce que que [sic] j'ai appris sans instruction, sans aucun moien par lequel j'eusse pû acquerir cela, seulement par mon propre Génie et par une assiduité infatigable » (f. 2v).



(f. 3r-14r) Table des matières.

(f. 15r-341v) Texte.

S'il y a un Article dans le grand Volume de l'Art de la guerre qui est demandé si nécessairement et essentiellement ... – ... de tous les autres moiens de pouvoir faire une telle Entreprise, j'ai pourtant achevé cet ouvrage. > Fin de l'Apprentif de l'Art de la Guerre <

L'ouvrage est divisé en trois livres :

(f. 15r-101v) Livre I : *Des gens de guerre, leurs évolutions et conduite* ;

(f. 102r-239v) Livre II : *De l'art d'attaquer les places* ;

(f. 240r-341v) Livre III : *De l'art de défendre les places*.

Les livres sont divisés en parties, et les parties – en chapitres. Parfois, celles-là forment des unités brèves et n'ont pas de division en chapitres.

Planches : f. 28, 30, 33, 36, 38, 40, 44, 50, 61, 63, 71, 73, 75, 92, 95, 98, 101, 140, 152, 157, 173, 175, 179, 192, 209, 221, 229, 235. Ces planches ont certainement été dessinées par l'Auteur (les parties textuelles que l'on y trouve, sont de sa main), très minutieusement. Elles sont accompagnées d'explications détaillées concernant diverses façons de mener les opérations militaires.

C'est une mise au net. L'écriture est très soignée. D'autre part, on y constate des erreurs linguistiques saillantes. Certainement, l'Auteur n'a pas été francophone, mais il a choisi le français comme langue de la science et celle de la communication en général, à cette époque-là.

À lier aux mss. gall. quart. 113 (*Compendieux traité de l'art de fortification et des choses qui conviennent à un ingénieur*) – France, le XVII^e s. ; ital. quart. 56 (*Delle fortificazioni* par Giovanni Scala) – manuscrit exécuté peut-être en Autriche, au XVII^e s., en italien et en allemand ; gall. fol. 167 (*Des tentatives à faire pour perfectionner l'art de fortifier les places* par Henri-Jean Baptiste de Bousmard) – manuscrit achevé en 1797, à Berlin ; gall. fol. 145 (contenant, entre autres, des mémoires sur les fortifications) – confectionné au milieu du XVIII^e s., peut-être en Italie ; gall. quart. 19 (*Traité des fortifications* – manuscrit exécuté au XVIII^e s., peut-être en France). Ces documents sont conservés dans le fonds berlinois à la Bibliothèque Jagellonne – pour les notices et les reproductions des manuscrits en question cf. info.filg.uj.edu.pl/fibula. Cf. aussi le ms. 465/III décrit dans ce livre.